

**LES CONDITIONS MARGINALES DU NÉOPATRIMONIALISME  
PERFORMANT : POURQUOI L'AFRIQUE NE « MARCHE » PAS DANS  
LA RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**

ANDREAS MEHLER  
LOTJE DE VRIES

ABI Working Paper No. 8

Freiburg, Germany  
March 2018



ABI Working Paper 8/2018

Edited by the Arnold Bergstraesser Institute

The ABI Working Papers series serves to disseminate the research results of work in progress prior to publication in order to encourage the exchange of ideas and academic debate. An objective of the series is to get the findings out quickly even if the presentations are less than fully polished. Inclusion of a paper in the ABI Working Papers series does not constitute publication and should not limit publication in any other venue.

Copyright remains with the authors.

Copyright for this issue:  
© Andreas Mehler, Lotje de Vries

All ABI Working Papers are available online and free of charge on the website.

<[www.arnold-bergstraesser.de/abi-working-papers](http://www.arnold-bergstraesser.de/abi-working-papers)>

For any requests please contact:  
<[info.abi@abi.uni-freiburg.de](mailto:info.abi@abi.uni-freiburg.de)>

The Arnold Bergstraesser Institute cannot be held responsible for errors or any consequences arising from the use of information contained in this Working Paper; the views and opinions expressed are solely those of the author or authors and do not necessarily reflect those of the Institute.

Arnold Bergstraesser Institute  
Windausstraße 16  
79110 Freiburg  
Germany

# Les Conditions marginales du néopatrimonialisme performant : Pourquoi l’Afrique ne « marche » pas dans la République centrafricaine

Andreas Mehler, Lotje de Vries\*

## Résumé:

D’influents travaux de stature classique portant sur l’Etat africain avancent, en généralisant sur le continent entier, que le néopatrimonialisme « marche » pour les élites africaines, qui usent du système étatique formel à des fins privées et, dans l’ensemble, à leur propre profit. Cependant, cette approche est, dans une large mesure, une abstraction faite à partir de conditions fort variables. En nous basant principalement sur des matériaux et sur une recherche de terrain faite en République centrafricaine, nous étudions trois conditions marginales du néopatrimonialisme : (i) un système économique fonctionnel qui redistribue ses bénéfices à travers des canaux formels et informels, (ii) l’existence de liens centre-périphérie opérationnels, et (iii) l’effectivité du désordre dans la structuration de la domination par les élites. En ce qui concerne la Centrafrique, les éléments de preuve sont sans équivoque : la petite élite politique nationale est à peine capable de se maintenir et de se protéger elle-même et se trouve du coup incapable de fournir de la redistribution verticale, si bien qu’elle n’est pas en mesure de reproduire les fondements de son autorité. Partant de la littérature classique sur l’Etat africain, nous soutenons qu’en dépit de la force des arguments qui sont avancés par des chercheurs clefs des études africaines, l’Afrique ne « marche » pas dans les parties du continent où les conditions marginales du néopatrimonialisme ne sont pas à l’œuvre.

*Mots clef : Néopatrimonialisme, Etats africains, République centrafricaine, désordre, élites*

---

\*Pr. Dr. Andreas Mehler est le directeur de l’Institut Arnold Bergstraesser, professeur de science politique à l’Université de Fribourg depuis octobre 2015 après avoir dirigé l’Institut GIGA des Affaires Africaines à Hambourg (2002-2015). Il est co-rédacteur de la revue universitaire en libre accès Afrika Spectrum (avec Henning Melber). Avec divers co-rédacteurs, il a assuré la publication annuelle de « Africa Yearbook. Politics, Economy and Society South of the Sahara » chez Brill Publishers (Leyde ; 2005 – à nos jours), il y est en charge de la sous-région Afrique centrale.

Dr. Lotje de Vries est maître-assistant au Groupe Sociologie du Développement et du Changement de l’Université de Wageningen. Ses travaux portent sur les dynamiques locales de l’(in)sécurité, la gouvernance transnationale de la sécurité dans les zones frontalière et les relations Etat-société en situation de (post-)conflit (Sud Soudan et République centrafricaine). Elle était membre du comité de rédaction de la revue Politique africaine et est membre de l’African Borderlands Research Network. Elle a fait des études en sociologie du développement et a reçu son doctorat de l’Université de Wageningen.

Nous tenons à remercier Ulf Engel et Tim Glawion pour leurs commentaires et suggestions utiles.

Traduit de l’anglais au français par Dr. Rahmane Idrissa.

## Introduction

Le désordre est-il un instrument politique efficace sur le continent africain ? Dans leur ouvrage séminal *L'Afrique marche*, Chabal et Daloz posent que le désordre est l'expression d'une inefficience et d'une incertitude rationnelle, enracinées dans des relations verticales, et qui offrent des opportunités aux gens qui savent tirer profit du système<sup>1</sup>. Ils avancent que nous avons là une conception alternative de la nature de l'Etat africain qui s'oppose au jugement normatif qui est souvent fait de son caractère dysfonctionnel. Cette vision alternative trouve qu'il y a de l'ordre dans le désordre, ce qui aboutit au final à un Etat qui « marche ». Bien que les chercheurs aient exprimé des réticences à l'égard de l'eurocentrisme quelque peu hardi de telles évaluations de la vie politique africaine, ils ont néanmoins rarement mis en question l'argument central qui soutient que l'informalité et le désordre sont favorables aux élites africaines.

Ce système a souvent été qualifié de « néopatrimonialisme » dans divers travaux influents du champ des études africaines<sup>2</sup>. Si Chabal et Daloz, ainsi que Bayart, ont évité l'usage du terme « néopatrimonialisme », les mécanismes qu'ils décrivent sont similaires à ceux qui caractérisent ce type de système politique de ce genre<sup>3</sup>. Bien que les systèmes néopatrimoniaux aient été largement conçus comme étant des formes hybrides de gouvernance comportant des éléments de pouvoir patrimonial et de gouvernement légal-rationnel au sens wébérien, la théorie qui les sous-tend n'a pas échappé à la critique. Erdmann et Engel ont ainsi critiqué la portée analytique limitée du néopatrimonialisme et en particulier la difficulté à construire des sous-types pertinents. D'autres chercheurs ont décrié la prise en charge incomplète de la conception wébérienne du patrimonialisme<sup>4</sup> ou déploré la valeur

---

<sup>1</sup> Patrick Chabal et Jean-Pascal Daloz, *Africa Works: Disorder as Political Instrument* (Indiana University Press, Oxford/Bloomington, 1999), p. xix.

<sup>2</sup> Voir par exemple Jean François Médard, « The Underdeveloped State in Africa: Political Clientelism or Neopatrimonialism? », in Christopher Clapham (dir.), *Private Patronage and Public Power: Political Clientelism and the Modern State* (Frances Printer, Londres, 1982), pp. 162–189; Christopher Clapham, « Introduction: Analysing African Insurgencies », in Clapham (dir.), *African Guerrillas* (James Currey, Oxford, 1998), pp. 1–18; et Micheal Bratton et Nicolas van de Walle, *Democratic Experiments in Africa: Regime Transitions in Comparative Perspective* (Cambridge University Press, Cambridge, 1997).

<sup>3</sup> Chabal et Daloz, *Africa Works: Disorder as Political Instrument*, Bayart, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre* (Fayard, Paris 1989). D'autres, comme Bratton et al. (*Democratic Experiments in Africa*) et Erdmann and Engel (*Neopatrimonialism Reconsidered*), ont clairement différencié le patrimonialisme du néopatrimonialisme. Le premier ne permet pas de distinguer la sphère privée de la sphère publique là où le second s'édifie sur cette distinction. Par exemple, dans un système néopatrimonial, les deux sphères fusionnent, ce qui facilite le « désordre » ou le pouvoir discrétionnaire de ceux qui interprètent et/ou appliquent les règles.

<sup>4</sup> Anne Pitcher, Mary H. Moran, et Michael Johnston, « Rethinking Patrimonialism and Neopatrimonialism in Africa », *African Studies Review* 52, 1 (2009), pp. 125–156.

explicative limitée du terme au plan de l'économie<sup>5</sup>. Néanmoins, les théories explicatives alternatives sont rares et la thèse demeure convaincante dans une certaine mesure, surtout étant donné l'abondance d'exemples empiriques<sup>6</sup>.

Ce papier est en désaccord avec l'une des thèses clefs de Chabal et Daloz, à savoir l'idée que le désordre est un outil politique efficace entre les mains des élites. Notre argument principal est que certains pays (la Centrafrique étant l'exemple phare) ne parviennent pas à reproduire un système de gouvernance qui se fonderait sur les échanges permanents, éventuellement inégaux, de « loyauté contre protection » dans un climat de la chasse à la rente, et qui redistribuerait et se reproduirait de manière plus ou moins prévisible à l'échelle nationale. Dans de tels pays, le désordre est véritablement destructeur non seulement pour ceux qui subissent la violence d'acteurs étatiques et non-étatiques, mais aussi pour les élites qui, d'après Chabal et Daloz, seraient bien placées pour en profiter. Le ministre centrafricain de la Justice a résumé de façon lapidaire la difficulté du pays à gouverner l'intégralité du territoire nationale en déclarant, « la République, c'est Bangui »<sup>1</sup>. Notre thèse selon laquelle l'Afrique ne « marche » pas partout est basée non seulement sur des données recueillies au cours d'un récent terrain pour notre étude de cas de la République centrafricaine<sup>1</sup>, mais aussi sur une connaissance de terrain étendue de six pays africains (Cameroun, Côte d'Ivoire, Kenya, Sénégal, Soudan du Sud et Ouganda) qui pratiquent largement le néopatrimonialisme avec des degrés divers de succès.

Ce papier commence par une brève analyse de l'Etat en Afrique et un examen de l'aspect nodal de tout système néopatrimonial – à savoir l'élite politique et économique d'un pays donné. Il se focalise ensuite sur une discussion des trois caractéristiques clefs des systèmes néopatrimoniaux dans l'optique de comprendre dans quelle mesure elles rendent compte de la situation en République centrafricaine. Les trois caractéristiques en question sont les enjeux politiques du système économique, la couverture territoriale du système de domination, et l'effectivité du désordre pour les élites. Le papier montre que, pour un petit groupe d'élites, en dépit du fait qu'ils sont assujettis à des conditions très marginales, « l'Afrique marche » de façon conditionnelle pour les deux premières caractéristiques. Cependant, le désordre réel –

---

<sup>5</sup> Thandika Mkandawire, « Neopatrimonialism and the political economy of Economic Performance in Africa: Critical Reflections », *World Politics* 67, 3 (2015), pp. 563–612.

<sup>6</sup> Daniel Bach, « Patrimonialism and Neopatrimonialism: Comparative Receptions and Transcriptions », in Daniel Bach et Mamoudou Gazebo (dirs.), *Neopatrimonialism in Africa and Beyond* (Routledge, London, 2012), p. 44.

une situation dans laquelle les élites ne contrôlent même pas de façon partielle le désordre organisé et l'insécurité<sup>7</sup> – entrave sérieusement le fonctionnement de certains Etats africains et de leurs supposés systèmes néopatrimoniaux, en particulier à l'égard de leurs citoyens. Nous avançons donc que le néopatrimonialisme s'applique bien à tous les Etats africains, même s'il échoue à maintenir des régimes en dépit du fait qu'ils comportent des caractéristiques néopatrimoniales clefs.

### **L'Etat africain et ses élites**

Les élites africaines ne constituent pas des entités clairement circonscrites, et la littérature universitaire sur le sujet peut être, en gros, divisée en deux perspectives. La première est une conception sociologique de la domination élitare et perçoit les élites comme un groupe relativement large, une strate supérieure constituant une « bourgeoisie »<sup>8</sup>. La seconde est fondée sur une approche politiste et se concentre sur un groupe plus réduit de politiciens de haut niveau qui rivalisent entre eux et influencent les résultats des transitions démocratiques<sup>9</sup> ; parfois, ces politiciens de haut niveau se réinventent au cours du processus<sup>10</sup>, suivant ce que Hillebrand appelle le « recyclage des élites »<sup>11</sup>. Par conséquent, le néopatrimonialisme peut être vu comme un système de domination – ainsi que le décriraient Bayart et Chabal/Daloz – ou un ensemble d'habitudes politiques. Selon Villalón et VonDoepp, « le caractère néopatrimonial de la vie politique africaine postcoloniale a laissé la perception que, pour réussir en politique ou même survivre personnellement, il faut s'élever effectivement au-dessus des autres acteurs politiques et des institutions »<sup>12</sup>. Cependant, ces conceptions qui, par ailleurs, sont nettement distinctes, ont en commun l'idée que les élites se servent de l'Etat à des fins aussi bien privées que publiques. Cette focalisation sur les élites peut dissimuler le fait que les citoyens (ou sujets, ou clients) jouent aussi leur rôle dans le

---

<sup>7</sup> Chabal et Daloz, *'Africa Works: Disorder and Political Instrument'*, p. 155.

<sup>8</sup> Voir Bayart (1989). Bien que Bayart soit moins affirmatif sur le fait qu'une telle classe dominante puisse jamais prendre forme, il insiste sur l'idée que son caractère est « émergeant ». Voir aussi Thomas Bierschenk et Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Local Powers and a Distant State in Rural Central African Republic », *The Journal of Modern African Studies* 35, 3 (1997), pp. 441–468.

<sup>9</sup> Leo Villalón et Peter VonDoepp (eds), *The Fate of Africa's Democratic Experiments. Elites and Institutions* (Indiana University Press, Bloomington, 2005).

<sup>10</sup> Jean-Pascal Daloz (dir.), *Le (non-) renouvellement des élites en Afrique subsaharienne* (CEAN, Bordeaux, 1999).

<sup>11</sup> Ernst Hillebrand, « Demokratisierung als Eliten-Recycling: Das Beispiel Gabuns », *Afrika Spectrum* 40, 1 (1993), pp. 73–92.

<sup>12</sup> Villalón et VonDoepp, *The Fate of Africa's Democratic Experiments. Elites and Institutions*, p. 20.

système néopatrimonial et ne sont pas de simples objets passifs. Les élites sont des patrons et dépendent du coup du soutien de leurs clients, ce qui veut dire que les deux côtés déterminent les formes et la portée du système néopatrimonial. Une vision de l'ingrédient patrimonial du néopatrimonialisme veut que « de nombreux leaders tirent leur autorité de leur influence sur une communauté donnée » et que « les types de réseaux de patronage qui se sont développés étaient souvent enracinés dans l'ethnicité et d'autres formes d'identité communautaire »<sup>13</sup>. L'architecture de l'Etat bureaucratique souverain au sein duquel ces réseaux se sont intégrés, et qui constitue l'aspect « néo » du néopatrimonialisme, provient principalement des autorités coloniales<sup>14</sup>.

Les systèmes néopatrimoniaux sont caractérisés par des réseaux de relations patrons-clients à texture très fine à l'intérieur et au-delà de l'appareil d'Etat, réseaux au sein desquels les individus peuvent devenir aussi bien patrons que clients suivant les circonstances. Une caractéristique très fonctionnelle pour le contrôle effectif sur les institutions étatiques réside dans un certain niveau de compétition entre patrons, qui permet au gouvernant d'accorder de façon ostensible des faveurs à un compétiteur et non à un autre, potentiellement sur la base de l'évaluation faite par lui sur qui se trouverait à même d'apporter le soutien politique le plus profitable. Certains des régimes néopatrimoniaux à parti unique qui réussissent le mieux (par ex., le Kenya, la Côte d'Ivoire et le Cameroun) ont introduit des élections à demi concurrentielles aux fins d'institutionnaliser une compétition limitée. Cette dernière entretient, aux yeux des clients, l'illusion que les détenteurs du pouvoir peuvent être remplacés et que les rivaux peuvent remporter de telles compétitions – ce qui, souvent, n'est pas le cas. Cependant, un manège ayant un nombre réduit de sièges devant une file d'attente démesurée ne se prête pas à la reproduction. Il est donc important de limiter le nombre des élites aspirant aux positions solides qui existeraient aussi bien au plan national qu'aux niveaux inférieurs de l'administration. Après tout, des segments d'élites constamment frustrées peuvent représenter une menace sérieuse pour les gouvernants. Des leaders exclus peuvent entrer en clandestinité et remettre en question de façon violente les régimes en place. La base composite du pouvoir du régime pourrait subir des fissions qui ne laisseraient en place qu'une

---

<sup>13</sup> Nic Cheeseman, *Democracy in Africa: Successes, Failures, and the Struggle for Political Reform* (Cambridge University Press, Cambridge, 2015), p. 15. Sur les questions de rédevabilité à partir de cette perspective, voir aussi John Lonsdale, « Political accountability in African history », in Patrick Chabal (dir.) *Political Domination in Africa* (Cambridge University Press, Cambridge, 1986), pp. 126–157.

<sup>14</sup> Erdmann et Engel, « Neopatrimonialism Reconsidered ».

petite minorité, privant le système néopatrimonial de connexions avec les divers groupes et régions – résultat illustré par l'éclatement de la guerre civile au Sud Soudan<sup>15</sup>. Ainsi, l'excès de compétition et remplacements est une caractéristique dysfonctionnelle pour un système néopatrimonial<sup>16</sup>.

Pour maintenir un système néopatrimonial – en particulier sous un chef d'Etat très anciennement en place – il serait donc plus utile, d'un point de vue fonctionnel, d'organiser une rotation des élites rivales aux postes gouvernementaux clefs. Ceux qui gravitent dans les cercles privilégiés disposent en général de meilleurs moyens de préserver leur accès aux opportunités en temps de crise, et aussi d'exclure les groupes moins privilégiés (en termes d'ethnicité, de région, de confession) des positions de patronage. Du coup, il est essentiel de limiter le nombre de ceux qui appartiennent à de tels cercles. Le Cameroun, sous Ahidjo et Biya, le Kenya sous Kenyatta et Arap Moi, le Zaïre sous Mobutu, et la Côte d'Ivoire sous Houphouët-Boigny seraient les illustrations parfaites de ceci. Il serait plus dangereux, cependant, d'exclure les groupes élitaires qui ont fait partie du système. Puisque l'exclusion est une stratégie non seulement rationnelle mais aussi radicale utilisée par les gens au pouvoir, les réactions ont également tendance à être radicales, ce qui pourrait conduire à la détérioration des relations entre les groupes, et à la polarisation<sup>17</sup>. Les régimes dans les pays exposés à des conflits construisent souvent leurs réseaux de soutien en écartant ceux édifiés par leurs prédécesseurs – comme ce fut le cas en République Démocratique du Congo sous Kabila, au Liberia sous Doe ou, sans doute, en Côte d'Ivoire sous Guéi et Gbagbo<sup>18</sup>. Le conflit pourrait donc résulter des tentatives faites par des élites frustrées pour retrouver le pouvoir, ce qui a peu de chance de se produire de façon pacifique<sup>19</sup>.

---

<sup>15</sup> Alex de Waal, « When Kleptocracy becomes insolvent. Brute causes of the civil war in South Sudan », *African Affairs* 113, 452 (2014), pp. 347–369 et Lotje de Vries et Peter Hakim Justin, « Un mode de gouvernement mis en échec: dynamiques de conflit au Soudan du Sud, au-delà de la crise politique et humanitaire », *Politique africaine* 135 (2014), pp. 159–175.

<sup>16</sup> Voir Daloz, *Le (non-)renouvellement des élites en Afrique subsaharienne*, p. 19 qui observe d'« indéniables tendances lourdes, allant plutôt dans le sens d'un faible renouvellement [des élites] » dans la plupart des cas étudiés dans cet ouvrage collectif qui comprend des chapitres sur le Kenya, le Bénin, l'Ouganda, le Burkina Faso, le Botswana, la Zambie, le Cameroun et le Mali. Il y a eut des changements dramatiques dans certains de ces pays depuis lors.

<sup>17</sup> René Lemarchand, *Exclusion, Marginalization and Political Mobilization: The Road to Hell in the Great Lakes* (Copenhague: Université de Copenhague, Centre d'Etudes Africaines, 2001).

<sup>18</sup> Des régimes solidement enracinés qui n'ont jamais connu de putschs réussis – comme celui de Dos Santos en Angola et de Bashir au Soudan – sont bien sûr dépourvus de ce mécanisme, même s'ils connaissent un désordre constant à la périphérie du territoire.

<sup>19</sup> Il est utile de noter que, dans la poignée de démocraties consolidées et largement néopatrimoniales du continent, les règles du jeu pour accéder aux positions de pouvoir sont différentes et permettent un



Un second aspect des dynamiques élitaires est l'inclusion de courte durée dans les cercles privilégiés sans qu'une accumulation considérable ait pu être nécessairement permise. Par exemple, comme nous l'avons montré, le « recyclage des élites » est une procédure bien établie dans beaucoup d'Etats africains, mais il n'est pas toujours fonctionnel dans le sens de mener à l'accumulation d'une part, et de servir la population de l'autre. Le système politique est organisé autour de l'exécutif, qui dispose de pouvoirs discrétionnaires de nomination et de renvoi aux positions administratives et politiques des échelons inférieurs. La loyauté est entretenue par la capacité existant, au sommet de la pyramide patron-client, de faire circuler les élites. Cependant, la distribution à l'intérieur du système de loyautés ne peut plus prétendre reproduire une Afrique qui « marche » si la durée moyenne d'occupation des positions élitaires est fortement limitée et si un trop grand nombre d'élites autoproclamées sont laissées à l'écart. Dans un tel scénario, il est impossible aux élites autoproclamées d'accumuler une fortune et une influence suffisantes pour devenir des patrons performants. De brefs passages au pouvoir risquent de générer une tendance, de la part de ceux qui y parviennent, à s'enrichir rapidement sans reconnaître la nécessité de redistribuer une partie de la fortune acquise à leurs clients. Dans un système censé être néopatrimonial, cela peut entraîner une déstabilisation significative des aspects aussi bien légal-rationnel que patrimonial du système

En dépit de la grande diversité des débats sur la nature et les origines de l'Etat en Afrique, il semble y avoir un consensus sur le rôle crucial des élites, la reproduction de l'inégalité et le degré auquel les élites, tout comme les gens ordinaires, façonnent et reproduisent le système néopatrimonial<sup>20</sup>. La République centrafricaine ne fait pas exception à cette règle. Et pourtant, afin qu'un tel système puisse reproduire le développement économique et l'inclusion sociale à travers une efficacité de l'informel, quelques conditions marginales doivent être réunies. Dans les sections qui suivent, nous discutons de trois éléments qui délimitent l'opérationnalité du système néopatrimonial permettant à l'Afrique de « marcher » : la stagnation ou la croissance économique, le contrôle stable ou croissant du territoire national, et l'(in)productivité du désordre. Les caractéristiques décrites plus haut d'un système défaillant neutralisent sa légitimité verticale (entre patrons et clients) et ses relations horizontales

---

renouvellement des élites qui n'exclurait pas un retour aux affaires via un nouveau cycle électoral au bout de quatre ou cinq ans. Dans cet article, on ne s'occupe cependant pas de pays situés au « haut » bout du néopatrimonialisme.

<sup>20</sup> Bayart, *L'Etat en Afrique. La politique du ventre*, p. 90.

productives (parmi les groupes élitaires). En nous fondant avant tout sur des exemples tirés de la République centrafricaine, nous allons élaborer cet argument théorique point par point dans les sections suivantes.

**Table 1: Pierres angulaires du néopatrimonialisme**

Pierres angulaires du néopatrimonialisme	Caractéristiques d'un néopatrimonialisme performant	Caractéristiques d'un système échouant à maintenir l'opérationnalité du néopatrimonialisme
<b>Système économique</b>	Le rapprochement fonctionnel des réseaux d'économie formel et informel et de la politique génère la redistribution.	Les liens instables et limités entre les acteurs économiques et la sphère politique, ainsi que le manque d'infrastructures de base, préviennent la redistribution et mènent au déclin économique.
<b>Couverture territoriale</b>	Les réseaux élitaires s'étendent à travers le territoire, ce qui induit un soutien populaire en échange de services et de structures redistributives informelles vers les élites de niveau inférieur et la population.	Les réseaux élitaires sont largement confinés à la capitale, échouent à fournir des services et, du coup, sont privés du soutien populaire des périphéries.
<b>Ordre/désordre opérationnel</b>	La fluidité des règles et le chaos limité créent un espace dont se servent les élites pour étendre leurs liens socio-économiques verticaux et horizontaux, bloquant la rédévabilité et la transparence.	La fluidité des règles et l'insécurité constituent une menace à l'égard des liens socio-économiques, en raison de la destruction totale de l'Etat et de l'infrastructure économique.

### Rouages d'un système économique

La plupart des économies africaines sont caractérisées par une grande fluidité entre le domaine formel et informel. On estime que, bien souvent, environ 80% des Africains œuvrent dans les économies informelles de l'agriculture vivrière, des activités de microcommerce, et du transport d'intérêt local, représentant une moyenne de 55% du PIB de l'Afrique subsaharienne<sup>21</sup>. De façon importante, la nature informelle de l'organisation économique s'infiltré considérablement dans l'organisation de l'économie « formelle » à travers des réseaux personnels et des mécanismes informels d'allocation des ressources, d'ententes et d'imposition. En même temps, l'économie formelle, au sein de laquelle les entreprises paient un impôt sur le profit et les employés paient un impôt sur le revenu, est relativement limitée.

<sup>21</sup> « Recognizing Africa's Informal Sector », 27 décembre 2013, African Development Bank, <<http://www.afdb.org/en/blogs/afdb-championing-inclusive-growth-across-africa/post/recognizing-africas-informal-sector-11645/>> (17 août 2016).

Le gouvernement et l'administration sont souvent à la fois le plus gros employeur et le plus important générateur de leur propre impôt sur le revenu. L'immense zone grise entre les domaines formel et informel est caractérisée par un certain niveau d'organisation, de prévisibilité et même d'imposition, mais les secteurs sont souvent intégrés à l'économie informelle de façon seulement partielle. Un exemple bien connu est celui du secteur du transport (par exemple en Ouganda) où le système formel s'applique à certaines routes, stations et chauffeurs, tandis que dans d'autres zones, les systèmes et les participants coexistent de façon informelle<sup>22</sup>. L'organisation et l'application sélectives de certaines règles des affaires créent des opportunités que les gens aux commandes peuvent exploiter de façon formelle ou non-officielle. C'est précisément dans cette zone grise entre les domaines formel et informel que les opportunités surviennent, ce que Chabal et Daloz appellent de façon provocante « la productivité de l'« échec » économique »<sup>23</sup>.

Pour que le mode de gouvernance néopatrimonial fonctionne efficacement, le système économique doit être en mesure de fournir des occasions consistantes d'accumulation et de redistribution. Mais si la plupart des économies africaines comprennent un haut degré d'informalité, il existe une large variation dans la taille et la capacité de leurs systèmes économiques formels (par exemple, en termes de nombre d'entreprises payant des impôts ou capables de fournir des services contractuels). Les pays ayant un cadre légal plus solide et des systèmes bancaire et de transfert de fonds développés, tels que le Kenya et le Sénégal, sont plus à même de créer de meilleures conditions de reproduction matérielle. En un mot, les économies de l'ombre marchent mieux lorsqu'est présente une base formelle qui puisse projeter une ombre dans laquelle elles peuvent opérer. De nombreux pays africains dotés de systèmes néopatrimoniaux robustes sont arrivés en tête de liste de la croissance économique annuelle. Ainsi, le PIB du Ghana a cru de 20,4 milliards de dollars en 2006 à 37,8 milliards en 2016, alors que celui du Kenya est passé de 25,8 milliards à 63,4 milliards dans la même période. La Centrafrique, cependant, a vu son PIB baisser de 1,7 milliards à 1,5 milliards au cours de la dernière décennie.

Des pays comme le Sud Soudan et la République centrafricaine obtiennent des résultats beaucoup plus mauvais que le Kenya et le Ghana mais sont aussi dépourvus de quelques

---

<sup>22</sup> Tom Goodfellow, « Taming the “Rogue” Sector: Studying State Effectiveness in Africa through Informal Transport Politics », *Comparative Politics* 47, 2 (2015), pp. 127–147.

<sup>23</sup> Chabal et al., *Africa Works: Disorder as Political Instrument*, p. 93.

conditions déterminantes. Par exemple, les deux pays manquent d'infrastructures (tels que des réseaux bancaire et routier opérationnels en dehors des capitales) et – sans doute de façon plus importante – d'un système de gouvernement régulier garantissant un minimum de sécurité juridique ou informelle. Des contrats ou des accords paraphés en bonne et due forme peuvent être interprétés suivant la personne en poste. A la différence du Sud Soudan – qui, au cours des années précédant son indépendance, pouvait développer son économie sur la base de sa production pétrolière et de flux massifs d'aide au développement – la Centrafrique est largement dépourvue d'apports en flux monétaires pour son économie. Par exemple, la compagnie publique française d'exploitation de l'uranium Areva a quitté le pays sans laisser aucun signe d'un retour futur après que le président François Bozizé (2003–2013) ait à plusieurs reprises modifié son contrat. Bozizé n'était pas le premier président à se conduire de la sorte. Bigo explique que le président Jean-Bédél Bokassa, plus tard « empereur » Bokassa (1965–1979) 'oblige les dirigeants des sociétés privées à lui remettre des sommes élevées qui compensent souvent la faiblesse des salaires [...]. Dès lors, de nombreuses sociétés préfèrent se dégager de leurs activités en Centrafrique plutôt que de subir les avanies nécessaires à leur maintien.<sup>24</sup> En Centrafrique, la faible performance et la fiabilité limitée des prérequis des investissements ont ainsi eu pour conséquence un déclin graduel de l'économie formelle sur une période prolongée. Néanmoins, la Centrafrique est riche en ressources naturelles (bois et minerais notamment) qui pourraient lui fournir une source stable de revenus. Mais elle est exploitée à travers un système concessionnaire<sup>25</sup> à travers lequel ses ressources collectives sont externalisées vers des compagnies privées aux mains de la petite élite nationale et d'étrangers. Comme l'indique Smith, « la nomenklatura qui contrôle l'appareil de la Centrafrique est capable de transformer le manque de capacités institutionnelles en une source profitable d'appropriation privée »<sup>26</sup>. Ainsi, sous le règne du président Ange-Félix Patassé, ses alliés possédaient trois compagnies d'exploitation de diamant, et plus de 500 000 hectares de forêt furent attribués de manière concessionnaire à une compagnie dont 30% des

---

<sup>24</sup> Didier Bigo, *Pouvoir et obéissance en Centrafrique* (Karthala, Paris, 1988), p.91. Bigo a clairement recours au patrimonialisme plutôt qu'au néopatrimonialisme dans la description du règne de Bokassa. Le fait que l'apparente démocratisation de 1993 n'a pas changé les habitudes des élites est montré par Andreas Mehler et Vincent da Cruz in « La démocratie n'est pas un vaccin: politique formelle et informelle en République Centrafraine », *L'Afrique politique* (CEAN, Talence, 2000), p. 91.

<sup>25</sup> Rebecca Hardin, « Concessionary Politics: Property Patronage, and Political Rivalry in Central African Forest Management », *Current Anthropology* 52, S3 (2011), pp.113–125.

<sup>26</sup> Stephen W. Smith, « The Elite's Road to Riches in a Poor Country », in Tatiana Carayannis et Louisa Lombard (dirs.) *Making Sense of the Central African Republic* (Zed Books, London, 2016), p. 102.

parts appartenait au conseiller du président<sup>27</sup>. Les différences entre la Centrafrique et le Kenya, par exemple, résident dans la manque d'accumulation et de productivité fondée sur la possibilité, pour les investisseurs, de faire des prévisions, ce qui, en fin de compte, met à mal le gouvernement néopatrimonial. Le système économique de la Centrafrique ne permet pas à l'Afrique de « marcher » puisqu'il n'est pas durable, il est imprévisible, il est limité à un petit cercle à Bangui, et il est en déclin.

Selon Marchal, l'économie de la Centrafrique s'est continuellement affaiblie depuis les années 1980 au moins<sup>28</sup>. A cette époque, 250 à 300 entreprises opéraient encore dans le pays ; leur nombre se monte aujourd'hui à environ un dixième de ce chiffre<sup>29</sup>. En 2010, les investissements directs étrangers ne se montaient qu'à 3,1% du PIB ; en 2013, ils chutèrent à 0,1%<sup>30</sup>. Avec le déclin du secteur formel de l'économie, les opportunités d'accumulation pour ceux qui se trouvent au sommet des postes gouvernementaux dans le système néopatrimonial s'amenuisèrent de façon spectaculaire. Etant donné les niveaux comparativement bas d'aide au développement, les gouvernements successifs ont eu peu d'opportunités de gagner des contrats, d'ouvrir des appels d'offre et d'accueillir des investissements. Au lieu de quoi, même les secteurs économiques lucratifs des mines et de l'exploitation forestière ont évolué de plus en plus vers la sphère de l'économie informelle. Des individus au sein du gouvernement continuèrent à profiter de certaines de ses rentes mais échouèrent à stimuler la croissance économique ou à étendre le domaine de l'activité économique. Fonctionnant plutôt en mode d'accumulation et de rentes, l'économie informelle est en mode survie.

Les caractéristiques de ce mode économique ont des répercussions sur les élites et sur leurs rapports avec le public. En Centrafrique, loin que les différents segments des élites politiques, militaires, administratives et du monde des affaires édifient une « classe dominante » (pour reprendre les termes de Bayart) à travers la redistribution des rentes et sur la base de réseaux clientélistiques informels, elles apparaissent simplement comme des « serviteurs

---

<sup>27</sup> Andreas Mehler, « The shaky foundations, adverse circumstances, and limited achievements of democratic transition in the Central African Republic », in Leonardo Villain et Peter VonDoepp (eds) *The fate of Africa's democratic experiments: elites and institutions* (Indiana University Press, Bloomington IN, 2005), p. 140.

<sup>28</sup> Roland Marchal, « Aux marges du monde en Afrique Centrale » (Les études du CERI n. 153–154, Centre d'études et de recherches internationales Sciences Po, Paris, 2009), p. 128.

<sup>29</sup> Interview, anonyme, homme d'affaire français, Bangui, République centrafricaine, mars 2015.

<sup>30</sup> Bertelsmann Transformation Index, « CAR report » (Bertelsmann Stiftung Gütersloh, 2016), p. 13.

patrimoniaux »<sup>31</sup>. Elles disposent de très peu d'autonomie vis-à-vis de leurs patrons dans le réseau et reçoivent très peu de soutien et de légitimité de la part de la population.

### **Couverture territoriale d'un système de domination**

Les systèmes néopatrimoniaux à succès s'étendent au delà de la capitale du pays et de ses environs immédiats. Un système néopatrimonial implique la logique de « l'échange hégémonique », basé sur des motivations réciproques, entre des « porte-paroles subrégionaux » et des élites du gouvernement central<sup>32</sup>. Les acteurs principaux d'un tel système peuvent prétendre soit à une emprise solide sur un territoire subnational spécifique d'un pays ou au contrôle au cœur du pouvoir politique (à savoir principalement le chef de l'Etat) ; dans tous les cas, ils se soutiennent mutuellement. « L'échange hégémonique » peut consister entièrement en bénéfices politiques, économiques, ou une combinaison des deux. Souvent, la loyauté d'un client à l'égard d'un patron spécifique repose sur des affinités régionales ou ethniques qui s'expriment à travers le vote et des ressources locales. Le soutien populaire pour un leader s'enracine dans la perspective de services procurés en retour par le leader<sup>33</sup>. Ici, les liens directs de patronage entre les patrons et les clients s'élargissent : en échange du soutien populaire pour un individu à l'intérieur du système de gouvernement, les gens attendent de l'Etat – personnifié par le 'big man' local – qu'il rende des services en retour. On trouve de nombreux exemples de ceci à travers le continent : routes bitumées, centres de santé et écoles dans les villages des ministres et députés, etc. Dans le système néopatrimonial, l'échange des services est ainsi en partie ancré dans l'idée d'un contrat social informel suivant lequel l'on achète la loyauté (i.e., les votes) avec des services (symboliques ou réels) ; cela accroît les chances de réélection et la reproduction des relations néopatrimoniales. En l'absence de projets politiques, de nombreux politiciens comptent sur leur base intérieure pour retrouver un poste électif.

Dans les systèmes néopatrimoniaux archétypaux (par exemple, au Kenya et au Cameroun), les députés sont des éléments vitaux de la stratégie territoriale des dirigeants : ils garantissent

---

<sup>31</sup> Bigo, *Pouvoir et obéissance en Centrafrique*, p. 127.

<sup>32</sup> Donald Rothchild, « Hegemonial exchange: an alternative model for managing conflict in Middle Africa », in D. Thompson et D. Ronen (dirs.) *Ethnicity, Politics, and Development*, Boulder (Lynne Rienner, CO, 1986), p. 82.

<sup>33</sup> De Vries et al., « Un mode de gouvernement mis en échec ».

du soutien en échange d'émoluments fastueux et de fonds pour le « développement » dont on attend qu'ils les réinvestissent en partie dans leurs fiefs électoraux. Ce mécanisme n'a jamais marché en Centrafrique. Une fois élu et ayant pris résidence à Bangui, le député a de la peine à entretenir les liens avec ses électeurs du fait de l'état médiocre des routes. Nombreux sont ceux qui s'abstiennent d'investir dans leur circonscription<sup>34</sup>, avec des effets négatifs non seulement pour la démocratie représentative, mais aussi pour l'élément de représentation existant dans les échanges néopatrimoniaux entre le centre et la périphérie. La Centrafrique n'est pas l'unique pays africain à connaître un tel échec. Van Vliet explique, par exemple, que le système parlementaire du Mali s'est effondré à cause de la défaillance des députés à livrer les services promis en échange du vote<sup>35</sup>. En somme, les gens au pouvoir – y compris ceux qui se trouvent au sommet de la pyramide – ne cultivent pas de larges bases de soutien dans les provinces. Un exemple notable est celui de l'ancien président Patassé (1993–2003) qui n'a laissé aucune trace de son gouvernement – même pas une résidence familiale – dans sa ville natale de Paoua, au Ouham-Pende, dans le nord-ouest du pays.

L'absence de liens entre la capitale et l'intérieur en Centrafrique est bien connue. Les médias locaux et la communauté internationale ont critiqué la présidente intérimaire, Catherine Samba-Panza, sur le fait qu'elle ne se soit rendue que deux fois seulement à l'intérieur du pays lors de ses deux ans au pouvoir (2014–2016)<sup>36</sup>. Il existe de fait un consensus sur l'absence d'effectivité de l'Etat au delà de la capitale. Olivier de Sardan et Bierschenk soutiennent que les autorités informelles, tels que les chefs, les organisations d'agriculteurs et les églises remplissent certaines des fonctions de l'Etat dans les provinces<sup>37</sup>. Comme ils l'avancent à juste titre, il s'agit là d'un schéma que l'on retrouve dans beaucoup de pays africains<sup>38</sup>. Néanmoins, de nombreux systèmes néopatrimoniaux d'Afrique sont caractérisés par des liens plutôt robustes entre les autorités informelles dans les provinces et leurs patrons dans la capitale.

---

<sup>34</sup> Andreas Mehler, « Rebels and parties: the impact of armed insurgency on representation in the Central African Republic », *The Journal of Modern African Studies* 49, 1 (2011), pp. 115–139.

<sup>35</sup> Martin van Vliet, « Weak Legislatures, Failing MPs and the Collapse of Democracy in Mali », *African Affairs* 113, 450 (2014), pp. 45–66.

<sup>36</sup> Le président nouvellement élu Touadera semble ambitionner de s'impliquer plus activement dans les régions au cours de son mandat : « Centrafrique : Touadera imprime sa marque loin de l'incompétence notoire de Samba-Panza », mars 2016, La Nouvelle Centrafrique, <<http://www.lanouvellecentrafrique.info/2016/03/21/centrafrique-touadera-imprime-sa-marque-loin-de-lincompetence-notoire-de-samba-panza/>> ( 30 juin 2016).

<sup>37</sup> Thomas Bierschenk et Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Local Powers and a Distance State in Rural Central African Republic », *The Journal of Modern African Studies* 35, 3 (1997), pp. 441–468.

<sup>38</sup> Christian Lund, « Twilight institutions », *Development and Change* 37, 4 (2006), pp. 685–705.

Cependant, en Centrafrique, de tels liens sont largement absents. Pinaud, par exemple, démontre comment des décennies de guerre ont conduit à l'établissement d'une aristocratie militaire au Sud Soudan, qui renforça les liens entre Juba et le reste du pays<sup>39</sup>. En Centrafrique, par contraste, les réseaux patron-client ne se sont pas étendus sur le territoire dans son intégralité et restent largement confinés à Bangui.

Le système des « ministres résidents » est une tentative d'institutionnaliser un « gouvernement de proximité » en Centrafrique, augmentant ainsi les liens entre la capitale et l'intérieur du pays. Sous ce système, chacune des seize préfectures a un ministre résident qui sert d'interlocuteur entre le préfet et le ministre des affaires intérieures et territoriales<sup>40</sup>, et représente la communauté locale auprès du gouvernement. Cette idée qui paraît utile sur le papier ne fait que confirmer, en pratique, la faiblesse des liens territoriaux. En dépit de leur titre, les ministres résidents ne se rendent pas très souvent dans les préfectures qu'ils représentent ; au lieu de quoi, ils servent de représentants gouvernementaux unissant les gens de même origine qui vivent dans la capitale. La négligence de la périphérie n'est cependant pas uniquement le fait du gouvernement central. Les élites instruites qui parviennent à passer de la province à la capitale ne montrent pas d'intérêt à investir dans leur région d'origine. Il n'est pas non plus facile d'entretenir une présence physique régulière, une famille et un ménage, des investissements et un réseau de clients dans la capitale et dans sa région natale en même temps, considérant que, par exemple, le chef-lieu de la préfecture du Haut-Mbomou, Obo, se trouve à 1350 km de Bangui. Armel Sayo, pendant une période le ministre résident de l'Ouham Pendé et leader du mouvement Révolution et Justice, passe la nuit dans l'enceinte de la nouvelle mission des Nations Unies lorsqu'il se rend à Paoua parce qu'il n'y dispose pas d'un lieu sûr<sup>41</sup>. Après que son mouvement ait signé l'accord de paix de Brazzaville en juillet 2014, Sayo occupa un poste ministériel dans le gouvernement de transition, à Bangui. Durant cette période, les hommes de Sayo, dans la zone au nord de Paoua, se sentirent marginalisés par leur représentant à Bangui. Ses lieutenants locaux développèrent leurs propres alliances avec une branche du mouvement de la Séléka, qu'ils

---

<sup>39</sup> Clemence Pinaud, « South Sudan: Civil War, Predation and the Making of a Military Aristocracy », *African Affairs* 113, 451 (2014), pp. 192–211.

<sup>40</sup> Interview, Dominique Saïd Panguindji, ministre de la Justice du Gouvernement de Transition (ministre résidant du Haut-Mbomou), Bangui, République centrafricaine, février 2016.

<sup>41</sup> Interview, Armel Ningatoloum Sayo, ministre de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Habitat dans le Gouvernement de Transition, Bangui, République centrafricaine, février 2016.



avaient au départ combattu au cours de la rébellion de 2012–13<sup>42</sup>. Ainsi, les liens aussi bien formels qu’informels sont difficiles à maintenir, ce qui a pu avoir des effets dommageables sur les relations entre les élites de la capitale et leurs « clients » des préfectures.

Les chefs de parti sont conscients de la faiblesse des liens entre Bangui et la périphérie. Lors d’un entretien, un leader a révélé que ses candidats ont signé une déclaration affirmant qu’ils investiraient dans leurs régions natales une fois élus au parlement en 2016<sup>43</sup>. Un des candidats que nous avons rencontré à Paoua s’est aussi engagé à ne pas suivre la pratique consistant à gagner la capitale pour ne plus revenir, ce qui, de façon constante, entraîne l’échec à la réélection<sup>44</sup>.

Il convient d’insister que cette faiblesse des liens n’existe qu’en Centrafrique. Bien que de taille plus modeste, le Libéria – qui, de façon similaire, ne dispose pas d’infrastructures routières – a également une nette configuration de liens réduits entre la capitale Monrovia (où les élites sont basées) et sa périphérie<sup>45</sup>. La déconnexion de la capitale et des régions intérieures est la cause et la conséquence de l’absence d’un réseau de routes en bon état et du manque d’infrastructures telle qu’une couverture en téléphonie mobile ou l’électrification.

De fait, la nomination à un poste provincial a des conséquences sur la vie personnelle des administrateurs également. Des agents de l’Etat affectés à Obo (1350 km de Bangui) expliquent qu’ils ont décidé de laisser leur famille dans la capitale du fait de l’absence de lycée pour leurs enfants<sup>46</sup>. Pendant ce temps, des agents nommés dans un des chefs lieux de province continuent à vivre à Bangui. Certains d’entre eux se rendent de temps à autre à leur poste pour travailler pendant quelques jours avant de revenir chez eux. Au cours de notre terrain en février 2016, le juge et le président affectés au tribunal de la préfecture de Mbomou ne se montrèrent dans le chef lieu de ce district, Bangassou, que pendant quelques jours, pour délivrer un petit nombre de sentences ; dans la préfecture du Haut-Mbomou, cependant, le

---

<sup>42</sup> Interview, anonymes, représentants locaux du Mouvement Patriotique pour la Centrafrique (branche des ex-Séléka) et Révolution et Justice, Paoua, République centrafricaine, février 2016.

<sup>43</sup> Interview, Nicolas Tiangaye, ancien premier ministre et chef de parti politique, Bangui, République centrafricaine, février 2016.

<sup>44</sup> Interview, anonyme, un candidat aux législatives à Paoua, République centrafricaine, février 2016.

<sup>45</sup> Amos Sawyer, *Beyond Plunder: Toward Democratic Governance in Liberia*. (Lynne Rienner Publishers, Boulder, 2005).

<sup>46</sup> Interview, anonymes, fonctionnaires à Obo, République centrafricaine, mars 2015 et février 2016.

président du tribunal ne s'est pas rendu à Obo plusieurs mois après son affectation, arguant d'une incapacité à y arriver.

A la différence des systèmes néopatrimoniaux dans d'autres parties du continent, nous soutenons que les liens territoriaux faibles entre le centre de la Centrafrique et ses régions intérieures dérivent du peu d'incitations qu'ont les élus à servir la population dans leur région d'origine. Comme ces préfectures à faible densité de population ne disposent pas du poids démographique capable de faire pression sur leurs représentants, que ce soit de façon officielle ou à travers des réseaux informels, « l'échange hégémonique » reste très largement confiné à Bangui. Les longues distances, les mauvaises routes et l'insécurité empêchent encore davantage les gens de poser des revendications auprès de leurs leaders à Bangui. Par conséquent, les régions ne reçoivent guère de services ou de bénéfices sociaux à travers des canaux formels ou des réseaux informels de redistribution via les élites locales. Là où l'Etat n'a pas de présence formelle tangible dans la périphérie, aussi bien l'aspect légal-rationnel du gouvernement néopatrimonial (i.e., la production de biens publics) que la redistribution plus informelle sur la base de liens de soutien s'avèrent impossibles à entretenir.

Un système national de création de mécanismes d'échange hégémonique entre le centre et la périphérie qui comprend une véritable présence formelle de l'Etat dans la périphérie est une condition marginale essentielle du néopatrimonialisme. Cette condition n'est pas remplie par tous les Etats africains. Certains pays possèdent une zone périphérique clairement définie qui se trouve largement exclue de l'échange hégémonique (voir la Casamance au Sénégal ou Cabinda en Angola). Il devient encore plus crucial de remplir cette condition lorsque de vastes étendues du territoire du pays sont isolées et les populations de ces lieux se sentent exclus – comme c'est le cas en Centrafrique et au Libéria<sup>47</sup>. Dans ces deux pays, même les élites originaires de l'intérieur ne ressentent pas le besoin de cultiver des liens forts avec leurs communautés d'origine parce que – en dehors des élus – leurs régions natales n'ont guère d'influence sur leur position au centre.

---

<sup>47</sup> Sans doute aussi les élites du nord-est se sont senties fortement exclues lorsqu'elles ont lancé la rébellion Séléka en 2012.

## Désordre

La caractéristique finale d'un système néopatrimonial performant est le désordre – limité, comme nous le soulignons. Chabal et Daloz soutiennent que le désordre est la condition cruciale par laquelle « l'Afrique marche » pour ses élites<sup>48</sup>. Ils affirment, de façon convaincante, que les plus faibles sont ceux qui bénéficient de l'application des règles tandis que les puissants s'en tirent mieux sans elles. S'acheter le soutien nécessaire à l'imposition de sa propre volonté est chose aisée pour les élites aussi longtemps qu'ils parviennent à offrir quelque chose en retour. Ceci implique bien que certaines attentes attachées au rôle des élites et des sujets sont satisfaites ; après tout, le patronage a à voir avec la capacité de protéger des clients en échange d'un soutien politique. Cependant, cela devient compliqué lorsque l'ordre étatique tout comme l'ordre social (qui consiste en liens patron-client) sont mis à mal par une crise prolongée ou une guerre ouverte. Le désordre *illimité* et la violence *prolongée* au delà du contrôle de l'élite régnante peuvent entraîner la rupture de cette relation car elles démontrent l'incapacité de l'élite à retourner la situation en sa faveur et en celle de ses fidèles.

Après des périodes de violence et – encore plus – un conflit prolongé, de nouvelles bases de convivialité entre groupes doivent être négociées. Une telle négociation comprend les éléments d'un nouveau contrat social entre des élites considérablement affaiblies et la population (relations verticales entre patrons et clients). Les relations entre élites souffrent également de la violence généralisée (alliances horizontales entre patrons). Beaucoup de conflits violents en Afrique proviennent encore de la rivalité entre groupes d'élites, comme l'affirment Chazan et al<sup>49</sup>. Un exemple récent en est offert par la guerre civile dans le Sud Soudan nouvellement indépendant<sup>50</sup>. Le résultat de ces conflits peut être une victoire nette pour un des groupes, qui peut alors établir une classe dominante (voir le Rwanda post-génocide). Mais plus souvent, un compromis politique doit émerger entre les groupes, avec, cependant, l'implication que des menaces continueraient à émerger du sein de la classe politique. Fréquemment, le véritable résultat ambigu de tels conflits est une continuation de la rivalité entre élites concurrentes contraintes d'entrer dans un gouvernement de partage du

---

<sup>48</sup> Chabal et Daloz, *Africa Works: Disorder as Political Instrument*, p. 14.

<sup>49</sup> Naomi Chazan et al. *Politics and Society in Contemporary Africa* (3<sup>ème</sup> édition, Boulder/CO: Lynne Rienner, 1999), p.198.

<sup>50</sup> De Vries et al., « Un mode de gouvernement mis en échec ».

pouvoir. En Centrafrique, les nombreuses tentatives de coups d'Etat, les rébellions et les permutations au sommet n'ont jamais abouti à un partage du pouvoir réussi ou à une victoire franche et nette pour un groupe élitaire donné.

Le pays a connu de nombreuses périodes de troubles au cours des vingt dernières années et des chefs d'Etat successifs ont compté sur le soutien militaire de la France et de leurs voisins (surtout le Tchad) pour rester au pouvoir ou lancer une rébellion<sup>51</sup>. En 2001, par exemple, le président Patassé fit appel à Jean-Pierre Bemba, un seigneur de la guerre congolais<sup>52</sup>, pour qu'il envoie des troupes à son secours contre les tentatives de l'ancien président André Kolingba (1981–1993) et du chef d'état-major Bozizé de le renverser. Un an plus tard, des forces libyennes aidèrent Patassé à rester au pouvoir après une nouvelle tentative de putsch de Bozizé. Ce dernier finit par prendre le pouvoir en 2003 avec l'aide de « libérateurs » tchadiens. Une fois au pouvoir, Bozizé eut peur de la menace représentée par l'armée, qu'il se mit à affaiblir lentement, en épargnant toutefois la garde présidentielle qui comprenait des hommes de sa région natale. Bozizé permit aux troupes de défense locale de protéger leurs zones, au lieu de l'armée. Dans la partie nord-est du pays, des rébellions locales en partie composée des « libérateurs » qui l'avaient aidé à prendre le pouvoir prirent le contrôle des sites miniers et d'insurgèrent pour la première fois contre le gouvernement en 2007 et 2008. Plus tard, certains de ces groupes s'allièrent à la rébellion Séléka qui renversa Bozizé en mars 2013. Tout comme pour ce qui concerne les précédents épisodes de violence, la rébellion la plus récente démontra l'étendue de la dépendance du pouvoir centrafricain vis-à-vis de soutiens externes. L'assaut final de la Séléka vint après que la France et le Tchad aient mis fin à leur soutien militaire au président. Michel Djotodia, le chef de la rébellion, s'empara du pouvoir à Bangui. Le désordre persista de façon improductive, avec des pillages et des abus de pouvoir de la part de la Séléka dans la capitale comme dans les régions. En réaction, des alliances défensives constituèrent les Anti-Balaka pour contrer le nouveau gouvernement Séléka. Des officiers de l'armée déserteurs, qui avaient fui après la chute de Bozizé, se joignirent aux Anti-Balaka et la violence qui en résulta ruina davantage l'économie politique du pays, ainsi que sa cohésion sociale. Comme le montrent les prises violentes du pouvoir, le fait d'arriver au sommet de la pyramide néopatrimoniale ne garantit pas l'accès aux

---

<sup>51</sup> Lotje de Vries et Tim Glawion, « Speculating on Crisis: The progressive disintegration of the Central African Republic's political economy » (Rapport Clingendael, La Haye, 2015), p.30.

<sup>52</sup> Bemba a été inculpé par la CCI de crimes de guerre en République centrafricaine en juin 2016. Voir « Bemba Case », Cour Criminelle Internationale, <<https://www.icc-cpi.int/car/bemba>> (29 septembre 2016).

ressources suffisantes pour entretenir ou remplacer totalement les relations patron-client nécessaires au maintien d'un minimum de stabilité.

Egalement, les relations verticales entre patrons et clients sont mises en péril dans des situations où la crise ou la violence sape les fondations de ces relations – par exemple, lorsque la base économique de cette relation est menacée ou bloquée. Les troubles violents sont souvent, au moins en partie, motivés par des griefs des « masses » contre les élites. La rébellion Séléka a joui au départ d'un soutien populaire considérable de la part de la population marginalisée des régions nord-ouest du pays, et des jeunes du cru l'ont rejointe. La violence populaire cible de façon typique les élites, dont la vulnérabilité et le manque de contrôle sont révélés au cours de la crise. En Centrafrique, les conflits violents ont entraîné le meurtre d'un grand nombre de membres de l'élite. L'ancien ministre de la Défense, Christophe Grélombé, fut assassiné avec son fils lors de la mutinerie contre le président Patassé en 1996. Il avait été accusé d'avoir commis les pires abus contre les droits humains sous Kolingba. Le chef d'état-major et le commandant de la gendarmerie furent abattus durant la tentative de putsch de 2001. A la suite de ceci, un membre de la Cour Constitutionnelle et des gens apparentés à Kolingba furent assassinés lors d'attaques motivées par la vengeance<sup>53</sup>. En 2014, un ministre du gouvernement de transition et chef du mouvement Révolution et Justice, fut enlevé. Plus récemment, en octobre 2016, le meurtre d'un officier de l'armée au PK5, un quartier à risque, a conduit à une série de tueries de vendetta<sup>54</sup>. Il n'y a guère d'indications que de telles formes de violence puissent être « fonctionnelles » du point de vue des élites, en dehors du profit pour leurs rivaux immédiats.

Enfin, le côté légal-bureaucratique du néopatrimonialisme ne se maintient pas facilement dans un contexte de conflit violent et prolongé. Les capacités limitées de l'Etat sont réduites davantage, ou ruinées, durant ces périodes de violence, en particulier les bâtiments administratifs. A Obo, l'une des rares zones restées à l'abri de la violence de la Séléka, Djotodia installa un nouveau préfet, mais les citoyens se méfièrent de lui parce qu'il avait été nommé aux beaux jours de la Séléka<sup>55</sup>. A Bangassou, chef-lieu de la préfecture de Mbomou, l'arrivée

---

<sup>53</sup> Mehler, « The shaky foundations, adverse circumstances, and limited achievements of democratic transition in the Central African Republic ».

<sup>54</sup> *Jeune Afrique*, « Centrafrique: un commandant de l'armée et trois éleveurs peuls tués à Bangui » <<http://www.jeuneafrique.com/362719/politique/centrafrique-commandant-de-larmee-trois-eleveurs-peuls-tues-a-bangui/>> (14 octobre 2016).

<sup>55</sup> Interviews, anonymes, citoyens, Obo, République centrafricaine, mars 2015.

de la Séléka mena à un dépouillement en règle des bâtiments gouvernementaux de leur équipement. Les jeunes du cru aggravèrent la destruction des biens publics en volant les matériaux de construction, telle que la tôle, de ces mêmes bâtiments<sup>56</sup>. En plus de mettre à sac les bâtiments gouvernementaux, le pillage généralisé mena à une pénurie d'automobiles et de motos pour les fonctionnaires, au manque d'armement pour la police et la gendarmerie, et à la fuite des autorités vers Bangui ou l'étranger. Après le retour de l'autorité de l'Etat, l'absence d'un système judiciaire opérationnel empêcha la mise en examen des auteurs locaux de crime, bien que les gens de la région savaient qui était impliqué. Du fait du manque de fonds publics, ces biens publics, pour l'essentiel, ne furent pas remplacés ou réparés – une tâche à présent lentement prise en main par la mission des Nations Unies<sup>57</sup>. Dans le contexte centrafricain, le désordre a mis davantage à mal la confiance publique dans les services et les capacités des autorités publiques, et n'a en rien aidé les élites.

## **Conclusion**

Sous l'influence de l'ouvrage de Chabal and Daloz, on pense qu'un système néopatrimonial « marche » pour l'Etat africain. Ce papier montre, cependant, que certaines conditions marginales doivent être satisfaites pour contribuer à la (re)distribution des services privés et publics à travers le territoire et faciliter ainsi la reproduction du régime. Beaucoup d'Etats africains présentent en effet des caractéristiques néopatrimoniales, et la Centrafrique ne fait pas exception à cette règle. Pourtant, comme nous l'avons montré, cela ne se traduit pas en une République centrafricaine qui « marche » – tout au contraire. Nous proposons donc qu'avant d'attribuer à un ordre des choses donné ce qualificatif, il est essentiel d'analyser plus en détail trois variables qui sont d'importance clef pour le fonctionnement des systèmes néopatrimoniaux.

Nous avons démontré que le néopatrimonialisme, en tant que système en état de marche, dépend premièrement des capacités du système économique d'accumulation formelle ou informelle et de redistribution. Deuxièmement, le néopatrimonialisme ne peut se reproduire

---

<sup>56</sup> Interview, Préfet Omer-Herve Feyomona de Mbomou, qui a pris fonction dans la véranda de son domicile dans l'ancien hôtel de chasse de la ville, Mbomou, République centrafricaine, février 2015.

<sup>57</sup> Interview, anonyme, agent MINUSCA en charge du programme « restauration de l'autorité de l'Etat » Bangui, République centrafricaine, février 2016.

de façon viable que comme mode de domination par l'échange hégémonique s'étendant aux périphéries d'un pays. Enfin, une dose de désordre peut être fonctionnelle pour les élites, mais l'insécurité débridée est dommageable à leurs intérêts. Aucune de ces conditions n'est satisfaite en Centrafrique. Au lieu de quoi, elle vit dans un ordre instable où les éléments de clientélisme sont confinés à la capitale. On peut sans doute appliquer ce diagnostic à pour le moins cinq ou huit autres pays du continent<sup>58</sup>.

Il ne fait pas sens de continuer à appliquer un label populaire à tous les Etats africains lorsque certains de ces Etats ne présentent pas les conditions essentielles à la reproduction du système. Nous soutenons donc qu'il y a deux manières de réagir à ce constat : soit (i) qualifier seulement une section limitée des régimes africains de « néopatrimoniaux » (tous les autres étant quelque chose d'autre), ou (ii) mieux caractériser tous les régimes présentant les « éléments du néopatrimonialisme » comme étant soit des régimes « en état de marche » ou des régimes qui ne parviennent pas à satisfaire les conditions minimales de reproduction et de redistribution. Si nous nous sommes occupés des conditions minimales du néopatrimonialisme, on pourrait imaginer une seconde limitation – à savoir, les conditions optimales d'existence du néopatrimonialisme : lorsqu'une économie florissante n'est guère contrôlée par l'Etat, lorsque les élites ont des ambitions plus locales que nationales, lorsque le désordre est pleinement contrôlé par le régime. C'est peut-être la peine de reprendre l'examen des sous-types du néopatrimonialisme – une préoccupation exprimée par Erdmann and Engel<sup>59</sup> – sur la base des trois conditions marginales de son existence que l'on a proposé ici.

---

<sup>58</sup> Suivant notre évaluation, le Mali et le Niger (en tant qu'Etats territoriaux étendus) et le Burundi, la Guinée-Bissau et le Libéria (Etats bien plus petits) seraient des exemples clairs de non satisfaction des conditions marginales du néopatrimonialisme.

<sup>59</sup> Erdmann et al., « Neopatrimonialism Reconsidered: Critical Review and Elaboration of an Elusive Concept ».

## **ABI Working Paper series**

The ABI working paper series focuses on socio-political issues in Africa, Asia, Latin America and the Middle East.

## **Already published issues**

- 7 | Niyonkuru, Aimé-Parfait  
Judicial Protection of Human Rights in Post-Conflict Burundi: Gap Between Legal Principles and Practices  
ABI Working Papers  
Freiburg | 2018 | 30 S.
  
- 6 | Plänitz Erik  
Fixed on the Rural - Neglecting the Urban? Reviewing spatial disparities in Climate Change – Conflict Literature  
Freiburg | 2017 | 24 S.
  
- 5 | Franzisca Zanker  
The Politics of EU and African Migration Governance: From Rhetoric to Practice  
Freiburg | 2017 | 54 S.
  
- 4 | Ottmann, Martin, Haas, Felix  
Does Peace Trickle Down? Micro-Level Evidence from Africa  
Freiburg | 2017 | 24 S.
  
- 3 | Schütze, Benjamin  
Misrepresenting the Contextual and Idealising the Universal - How US Efforts at Democracy Promotion Bolster Authoritarianism in Jordan  
Freiburg | 2016 | 18 S.
  
- 2 | Solarin, Adepeju O.  
Respect, Restorative Justice and the Oslo 1993 Talks  
Freiburg | 2015 | 28 S.
  
- 1 | Lübke, Christian von  
Continuity and Change - Societal Power and Accountability in Democratic Indonesia  
Freiburg | 2015 | 26 S.